

12-10-2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Links:

[NBB.Stat](#)

[Information générale](#)

Le patrimoine financier net des Belges s'est accru de presque 26 milliards d'euros au deuxième trimestre 2021

- **Les particuliers ont considérablement investi dans les parts de fonds d'investissement.**
- **Le taux d'endettement des particuliers est ressorti à 66,4 % du PIB à la fin de 2020.**

Au deuxième trimestre de 2021, le patrimoine financier net des particuliers a augmenté de 25,6 milliards d'euros, pour atteindre 1 181,6 milliards d'euros. Cette hausse est, d'une part, attribuable aux investissements en actifs financiers, qui se sont montés à 14,7 milliards d'euros. Les parts de fonds d'investissement (+9,9 milliards d'euros) ont été particulièrement prisées. Par ailleurs, les particuliers ont également investi dans les dépôts à vue (+4,1 milliards d'euros), dans les dépôts d'épargne réglementés (+3,5 milliards d'euros) et, dans une moindre mesure, dans les actions cotées (+0,3 milliard d'euros). Tout comme lors des trimestres précédents, les placements en titres de créance ont subi des ventes nettes (-2,2 milliards d'euros). Les produits d'assurance ont, eux aussi, affiché un recul (-1,4 milliard d'euros).

D'autre part, le patrimoine financier a également progressé à la faveur d'effets de prix positifs des actifs financiers, notamment en raison du redressement des cours de bourse au deuxième trimestre. Cela s'est principalement reflété dans les parts de fonds d'investissement (+6,6 milliards d'euros), dans les actions non cotées et autres participations (+4,4 milliards d'euros) et dans les actions cotées (+3,4 milliards d'euros).

Enfin, les nouveaux engagements financiers des particuliers se sont amplifiés de 5,1 milliards d'euros, pour atteindre un encours de 324,4 milliards d'euros au 30 juin 2021. Cet accroissement est essentiellement attribuable aux crédits hypothécaires (+3,8 milliards d'euros).

Évolution taux d'endettement

Dans le cadre de la procédure concernant les déséquilibres macroéconomiques (PDM), le taux d'endettement consolidé du secteur privé fait partie d'une série d'indicateurs¹. Celui-ci correspond à la somme des dettes des sociétés non financières et des particuliers contractées sous la forme de crédits et de titres de créance, en pourcentage du PIB sur une base consolidée à la fin de l'année.

En 2020, le taux d'endettement du secteur privé en Belgique est passé de 187,4 à 194,4 % du PIB. Cela s'explique en grande partie par le repli du PIB en 2020, en raison de la crise du COVID-19. En termes nominaux, l'endettement des sociétés non financières a en effet diminué de 4,4 %, principalement grâce à une réduction des dettes vis-à-vis d'entreprises étrangères liées. En revanche, l'endettement des particuliers a crû de 3,8 % en termes nominaux. Cette augmentation est principalement imputable à la croissance des prêts hypothécaires. Depuis 2016, le taux d'endettement des particuliers en Belgique est supérieur à la moyenne de la zone euro.

¹ Pour de plus amples informations, cf. https://www.nbb.be/doc/dg/mip/en/MIP_home.htm.

**ÉVOLUTION DU PATRIMOINE FINANCIER NET DES PARTICULIERS
AU DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2021**

(milliards d'euros)

	Patrimoine financier net au 31 mars 2021	Transactions financières du deuxième trimestre de 2021	Autres flux ¹	Patrimoine financier net au 30 juin 2021
Actifs financiers	1475,3	14,7	16,0	1506,0
Billets et pièces	45,2	1,1	0,0	46,3
Dépôts à vue	102,0	4,1	0,0	106,1
Dépôts d'épargne réglementés	291,3	3,5	0,0	294,8
Autres dépôts	38,3	0,4	0,0	38,7
Titres de créance	32,2	-2,2	0,4	30,4
Actions cotées	81,0	0,3	3,4	84,7
Actions non cotées et autres participations	295,9	-0,2	4,4	300,1
Parts de fonds d'investissement	242,4	9,9	6,6	259,0
Produits d'assurance	331,8	-1,4	1,2	331,6
Divers ²	15,4	-0,9	0,0	14,4
Engagements financiers	319,2	5,1	0,0	324,4
Crédits à court terme	7,7	0,5	0,0	8,2
Crédits hypothécaires	263,8	3,8	0,0	267,6
Autres crédits à long terme	33,3	0,1	0,0	33,4
Divers ³	14,5	0,6	0,0	15,1
Patrimoine financier net	1156,0	9,6	16,0	1181,6

Source : BNB.

- 1 Les autres flux comprennent les variations de prix et de cours de change. Ils peuvent aussi inclure des éléments ponctuels comme des reclassements d'opérations vis-à-vis d'autres secteurs.
- 2 Se compose des autres instruments financiers tels que définis par le SEC 2010, essentiellement les emprunts, les crédits commerciaux et les autres comptes à recevoir, dont les enrôlements des administrations publiques.
- 3 Se compose des autres instruments financiers tels que définis par le SEC 2010, à savoir les autres participations, les crédits commerciaux et les autres comptes à payer, dont les impôts dus mais non encore payés.

DETTE CONSOLIDÉE DU SECTEUR PRIVÉ¹

(pourcentages du PIB)

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Belgique						
Sociétés non financières	117,4%	136,5%	129,0%	125,5%	126,8%	128,0%
Particuliers	57,9%	58,2%	58,9%	58,9%	60,6%	66,4%
Total	175,3%	194,8%	187,8%	184,4%	187,4%	194,4%
Zone euro						
Sociétés non financières	82,1%	81,3%	79,6%	79,2%	78,6%	.
Particuliers	58,2%	57,6%	56,9%	56,7%	57,0%	.
Total	140,3%	138,9%	136,5%	135,9%	135,6%	.

Source : Eurostat, BNB.

- 1 Les encours des crédits et des titres de créances en fin d'année, à l'exclusion des dettes intrasectorielles, tels que définis selon la Procédure concernant les déséquilibres macroéconomiques.